

# CHOISIR LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

**Objectif : préparer, en 3 ans (2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup> et terminale), un bac général ou un bac technologique pour accéder aux formations de l'enseignement supérieur.**

## ● EN CLASSE DE 2<sup>DE</sup> : SE DÉTERMINER

La classe de 2<sup>de</sup> générale et technologique doit vous permettre de consolider et d'élargir vos connaissances et vous préparer à déterminer vos choix pour une orientation en cycle terminal, soit général, soit technologique.

L'emploi du temps comprend 10 enseignements communs à tous les élèves pour acquérir une culture générale et des méthodes de travail. Les élèves peuvent aussi choisir un ou deux enseignements optionnels (un enseignement général et un enseignement technologique) en fin de 3<sup>e</sup>.

### Accompagnement personnalisé

- Un test de positionnement en français et en mathématiques a lieu en début d'année.

- Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé tout au long de l'année (maîtrise de l'expression écrite et orale), notamment en fonction des résultats du test.

- Un accompagnement au choix de l'orientation aide l'élève dans la construction de ses choix pour l'avenir, en particulier son choix pour la classe de 1<sup>re</sup> (54 heures annuelles, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités mises en place dans l'établissement).

À noter : en classe de 2<sup>de</sup>, l'option spécifique de culture et pratique artistique permet de renforcer sa formation artistique tout en affinant progressivement un choix d'orientation en série S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse).

L'accès en série STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) peut se faire dès le niveau 2<sup>de</sup> via la 2<sup>de</sup> STHR (lire p. 17).

## ● EN CLASSES DE 1<sup>RE</sup> ET DE TERMINALE

L'organisation du cycle terminal en lycées général et technologique prépare au baccalauréat.

### La voie générale

Elle offre trois types d'enseignements :

- des enseignements communs ;
- des enseignements de spécialité choisis par l'élève (trois en 1<sup>re</sup> et deux en terminale) ;
- un temps d'aide à l'orientation tout au long du lycée pour préparer les choix de parcours et, à terme, l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Les élèves peuvent aussi choisir parmi des enseignements optionnels (lire p. 18).

### La voie technologique

Elle propose huit séries. L'accès aux séries S2TMD, ST2S, STD2A, STHR, STI2D, STL et STMG est ouvert aux élèves de la classe de 2<sup>de</sup> générale et technologique ainsi qu'aux élèves ayant suivi la classe de 2<sup>de</sup> à régime spécifique conduisant au baccalauréat technologique STHR. Cet accès est possible quels que soient les enseignements suivis en classe de 2<sup>de</sup>.

Toutes les séries bénéficient d'enseignements communs et d'enseignements de spécialité propres à la série choisie. Les élèves peuvent aussi choisir parmi des enseignements optionnels (lire p. 19). ■

## LA 2<sup>DE</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Cette 1<sup>re</sup> année de lycée va vous permettre de consolider une culture générale commune, d'approfondir vos connaissances et vos compétences, et de découvrir de nouvelles disciplines dans la perspective de l'enseignement supérieur.

### ● 10 ENSEIGNEMENTS COMMUNS

#### Éducation physique et sportive

L'EPS offre une pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques, par exemple course, natation, gymnastique, sports collectifs, danse. L'objectif est de développer sa motricité et d'entretenir sa santé.

#### Enseignement moral et civique

Cet enseignement prépare à l'exercice de la citoyenneté et contribue à la transmission des valeurs de la République à tous les élèves. Chaque classe aborde une thématique principale : la classe de 2<sup>de</sup> étudie la liberté, la classe de 1<sup>re</sup> la société, la classe terminale la démocratie.

**Français**

Quatre grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) sont étudiés à différents moments de l'histoire littéraire (entre le Moyen Âge et le XXI<sup>e</sup> siècle) au travers de groupements de textes et d'œuvres complètes. En vue des épreuves du baccalauréat, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de la dissertation est abordée.

**Histoire-géographie**

L'histoire des Européens est replacée dans celle du monde, de l'Antiquité au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

En géographie, le programme est centré sur les notions d'environnement, de développement et de mobilité à travers les grands équilibres et les défis d'un monde en transition.

**Langues vivantes étrangères et régionales**

L'objectif des LVA et LVB est de développer des compétences de communication : compréhension de la langue à partir de supports variés, expression orale, expression écrite et découverte de la culture des sociétés dont on étudie la langue.

**Mathématiques**

Le programme s'organise en cinq parties : nombres et calculs ; fonctions ; géométrie ; statistiques et probabilités ; algorithmique et programmation. Les activités mathématiques sont diversifiées : chercher, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ; appliquer des techniques et mettre

en œuvre des algorithmes ; raisonner, démontrer ; expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat, à l'oral ou par écrit.

**Physique-chimie**

Quatre thèmes centraux : constitution et transformations de la matière ; mouvement et interactions ; ondes et signaux ; l'énergie. Une place importante est donnée à la pratique expérimentale et à l'activité de modélisation.

**Sciences de la vie et de la Terre**

Les trois thématiques de la SVT (la Terre, la vie et l'évolution du vivant ; les enjeux planétaires contemporains ; le corps humain et la santé) traitent des grands problèmes auxquels l'humanité se trouve aujourd'hui confrontée. C'est l'occasion de travailler les méthodes expérimentales des sciences.

**Sciences économiques et sociales**

Découvrir les notions, les méthodes spécifiques aux sciences économiques (notion de marché), la sociologie (processus de socialisation) et les sciences politiques à partir de quelques grandes problématiques contemporaines.

**Sciences numériques et technologie**

Cet enseignement étudie les principales composantes du numérique (programmation) et de la technologie (objets connectés) pour comprendre les enjeux fondamentaux et les problématiques actuelles.

**● LES SÉRIES DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE****Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)**

Ce bac s'adresse aux élèves comédiens, danseurs ou instrumentistes qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leurs pratiques artistiques. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire. Motivation et capacités physiques sont de rigueur.

**Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)**

Pour les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical.

**Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)**

Pour les élèves des lycées agricoles attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement.

**Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)**

Pour les élèves attirés par les applications de l'art (mode, design...), la conception et la réalisation d'objets ou d'espaces.

**Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)**

Pour les élèves intéressés par l'hôtellerie et la restauration.

**Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)**

Pour les élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie ou du quotidien, et qui veulent concevoir de nouveaux produits.

**Sciences et technologies de laboratoire (STL)**

Pour les élèves s'intéressant aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie...

**Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)**

Pour les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les ressources humaines et communication.

**INFO +****Tutorat**

En collaboration avec le psychologue de l'Éducation nationale et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2<sup>de</sup> à la terminale, pour vous conseiller et vous guider dans votre parcours de formation et d'orientation.

**Stage de mise à niveau**

Sur recommandation du conseil de classe, des stages de mise à niveau peuvent vous être proposés au cours de l'année scolaire ou pendant les vacances. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

**Évaluation des langues et l'ouverture européenne et internationale**

Chaque élève étudie au minimum deux langues vivantes. Les compétences écrites et orales des deux langues obligatoires seront évaluées au baccalauréat selon les standards européens dans le cadre d'un contrôle continu. Parallèlement, la logique de certification a vocation à se développer auprès des élèves qui suivent des cursus à dimension internationale (sections internationales, sections européennes...).

À compter de la session 2021, une attestation de langues vivantes est délivrée à tous les candidats au baccalauréat général ou technologique.

# 2<sup>DE</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE

## LISTE ET VOLUMES HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS

● ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE ÉLÈVE
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologies	1 h 30
● ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	HORAIRE ÉLÈVE
<b>1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL AU CHOIX PARMİ :</b>	
Langues et cultures de l'Antiquité: latin <sup>(a)</sup>	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité: grec <sup>(a)</sup>	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h
Langue des signes française	3 h
Arts (au choix parmi: arts plastiques/cinéma-audiovisuel/histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Arts du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable*	3 h
<b>1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE AU CHOIX PARMİ :</b>	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture - design	6 h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre <sup>(b)</sup>	6 h
Atelier artistique	72 h annuelles
<b>ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE</b>	
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h

(a) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

(b) Enseignements pouvant être suivis par les élèves inscrits au sein d'un établissement d'enseignement artistique classé ou reconnu par l'État et sous réserve d'une convention signée entre l'établissement où est scolarisé l'élève et l'établissement d'enseignement artistique.

\* En jaune, les enseignements et volumes horaires dans les lycées d'enseignement agricole.

## 2<sup>DE</sup> STHR

La classe de 2<sup>de</sup> de la série STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) se caractérise par un fonctionnement spécifique. Comme tous les élèves de 2<sup>de</sup> générale et technologique, ceux de STHR suivent des enseignements communs et des enseignements optionnels. Mais ils effectuent également des stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel.

### LISTE ET VOLUMES HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS

● ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE ÉLÈVE
Mathématiques	3 h
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère dont obligatoirement l'anglais)	5 h
Éducation physique et sportive	2 h
Sciences	3 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Économie et gestion hôtelière	2 h
Sciences et technologies des services	4 h
Sciences et technologies culinaires	4 h
Stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel	4 semaines
Heure de vie de classe	
● ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS: 2 AU PLUS PARMIS LES SUIVANTS	HORAIRE ÉLÈVE
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h
Langue des signes française	3 h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3 h
Éducation physique et sportive	3 h

### POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 2<sup>DE</sup>

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

### ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Les trois axes :

- découvrir le monde professionnel et s'y repérer ;
- connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés ;
- élaborer son projet d'orientation.

### INFO +

#### Les stages passerelles

Les élèves volontaires peuvent bénéficier de stages passerelles afin de pouvoir changer d'orientation.

Se renseigner auprès du professeur principal ou du psychologue de l'Éducation nationale.

# LA VOIE GÉNÉRALE (1<sup>RE</sup> ET TERMINALE)

Ce cycle de 2 ans a pour objectif de vous préparer à l'obtention du baccalauréat général et à votre poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

## LISTE ET VOLUMES HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS

● ENSEIGNEMENTS COMMUNS	1 <sup>RE</sup>	TERMINALE
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire-géographie	3 h	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB)	4 h 30	4 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles
● ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	1 <sup>RE</sup> 3 AU CHOIX	TERMINALE 2 AU CHOIX
Arts (au choix parmi : arts plastiques/cinéma-audiovisuel/danse/histoire des arts/musique/théâtre/arts du cirque) <sup>(a)</sup>	4 h	6 h
Biologie-écologie*	4 h	6 h
Éducation physique, pratiques et cultures sportives (ouverture 2021 à titre expérimental)	4 h	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (langue suivie en LVA, LVB ou LVC)	4 h	6 h
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
Physique-chimie	4 h	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur (complété de 2 h de sciences physiques en terminale)	4 h	6 h
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
● ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	1 <sup>RE</sup>	TERMINALE
<b>A) 1 ENSEIGNEMENT PARI MI :</b>		
Mathématiques complémentaires (pour les élèves ne choisissant pas en terminale la spécialité mathématiques)	-	3 h
Mathématiques expertes (pour les élèves choisissant en terminale la spécialité mathématiques)	-	3 h
Droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h

\* En jaune, les enseignements et volumes horaires dans les lycées d'enseignement agricole.

## POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 1<sup>RE</sup> ET T<sup>LE</sup> DE LA VOIE GÉNÉRALE

Tous les élèves de 1<sup>re</sup> et de terminale de la voie générale suivent des enseignements communs. En classe de 1<sup>re</sup>, l'élève suit trois enseignements de spécialité. En classe de terminale, il en choisit deux parmi ceux suivis en 1<sup>re</sup>. Le choix des enseignements de spécialité de 1<sup>re</sup> par les élèves s'effectue à partir du 2<sup>e</sup> trimestre de la classe de 2<sup>de</sup>.

Ce choix, préparé notamment grâce à l'accompagnement à l'orientation tout au long de l'année de 2<sup>de</sup>, est éclairé par l'avis du conseil de classe à la fin des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres de 2<sup>de</sup>. À la fin du 2<sup>e</sup> trimestre de l'année de 1<sup>re</sup>, l'élève indique les deux enseignements de spécialité qu'il conservera en terminale. Il peut aussi choisir des enseignements optionnels.

## LISTE ET VOLUMES HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS DE LA VOIE GÉNÉRALE (SUITE)

● ENSEIGNEMENTS COMMUNS	1 <sup>RE</sup>	TERMINALE
<b>B) 1 ENSEIGNEMENT PARI MI :</b>		
LVC (langue vivante étrangère ou régionale)	3 h	3 h
Langue des signes française	3 h	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : latin <sup>(b)</sup>	3 h	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec <sup>(b)</sup>	3 h	3 h
Éducation physique et sportive	3 h	3 h
Arts (au choix parmi arts plastiques/cinéma-audiovisuel/danse/histoire des arts/musique/théâtre)	3 h	3 h
<b>ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE</b>		
Agronomie-économie-territoires	3 h	3 h
Hippologie et équitation	3 h	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h	3 h
Pratiques professionnelles	3 h	3 h

(a) Les arts du cirque ne peuvent être choisis qu'en enseignement de spécialité.

(b) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

## LA VOIE TECHNOLOGIQUE (1<sup>RE</sup> ET TERMINALE)

Cette voie vous prépare au baccalauréat technologique et à la poursuite d'études en 2 ou 3 ans après le bac, voire au-delà.

## LISTE ET VOLUMES HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS

● ENSEIGNEMENTS COMMUNS		1 <sup>RE</sup>	TERMINALE
Français		3 h - 3 h 30*	-
Philosophie		-	2 h
Histoire-géographie		1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique		18 h annuelles 0 h 30*	18 h annuelles 0 h 30
Langue vivante A étrangère et langue vivante B étrangère ou régionale + enseignement technologique en langue vivante A (ETLV)		4 h (dont 1 h d'ETLV) - 3 h 30*	4 h (dont 1 h d'ETLV) - 3 h 30*
Éducation physique et sportive		2 h	2 h
Mathématiques		3 h	3 h
Éducation socioculturelle*		1 h	1 h
Technologies de l'informatique et du multimédia*		0 h 30	0 h 30
Pluridisciplinarité		155 h annuelles	155 h annuelles
SÉRIES	● ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	1 <sup>RE</sup>	TERMINALE
S2TMD	Économie, droit et environnement du spectacle vivant	3 h	-
	Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales	5 h 30	7 h
	Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale	5 h 30	7 h
ST2S	Physique-chimie pour la santé	3 h	-
	Biologie et physiopathologie humaines	5 h	-
	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	-	8 h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	8 h

\* En jaune, les enseignements et volumes horaires dans les lycées d'enseignement agricole.



## LISTE ET VOLUMES HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE (SUITE)

SÉRIES	● ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	1 <sup>RE</sup>	TERMINALE
STAV*	Gestion des ressources et de l'alimentation	6 h 45	6 h 45
	Territoires et sociétés	2 h 30	-
	Technologie	3 h	-
	Territoires et technologie	-	4 h 30
STD2A	Physique-chimie	2 h	-
	Outils et langages numériques	2 h	-
	Design et métiers d'art	14 h	-
	Analyse et méthodes en design	-	9 h
	Conception et création en design et métiers d'art	-	9 h
STHR	Enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	3 h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services	10 h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	-	13 h
	Économie-gestion hôtelière	5 h	5 h
STI2D	Innovation technologique	3 h	-
	Ingénierie et développement durable (I2D)	9 h	-
	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numérique	-	12 h
	Physique-chimie et mathématiques	6 h	6 h
STL	Physique-chimie et mathématiques	5 h	5 h
	Biochimie-biologie	4 h	-
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h	-
	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	-	13 h
STMG	Sciences de gestion et numérique	7 h	-
	Management	4 h	-
	Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion	-	10 h
	Droit et économie	4 h	6 h
● ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS		1 <sup>RE</sup>	TERMINALE
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/danse/histoire des arts/musique/théâtre)		3 h	3 h
Éducation physique et sportive		3 h	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale (uniquement pour la série STHR)		3 h	3 h
Langue des signes française		3 h	3 h
Atelier artistique		72 h annuelles	72 h annuelles
LVC ( langue vivante étrangère ou régionale ou langue des signes) / Pratiques physiques et sportives / Hippologie et équitation / Pratiques sociales et culturelles / Pratiques professionnelles*		3 h	3 h

\* En jaune, les enseignements et volumes horaires dans les lycées d'enseignement agricole.

# VERS LE BACCALAURÉAT

## ● PRÉSENTATION

Le baccalauréat général repose sur une part **d'épreuves terminales** (60% des points), et sur une part de **contrôle continu** (40%) reposant sur des évaluations communes organisées en 1<sup>re</sup> et en terminale (30%), ainsi que sur les moyennes annuelles obtenues en 1<sup>re</sup> et en terminale (10%).

À noter: **L'organisation et le déroulé des épreuves** sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

À noter: pour les élèves de situation de handicap, les nouvelles dispositions en vigueur depuis la rentrée 2020 visent à mettre en cohérence les adaptations et aménagements pédagogiques dont dispose l'élève sur le temps scolaire et ceux dont il dispose lors du passage des épreuves (*lire p. 22*).

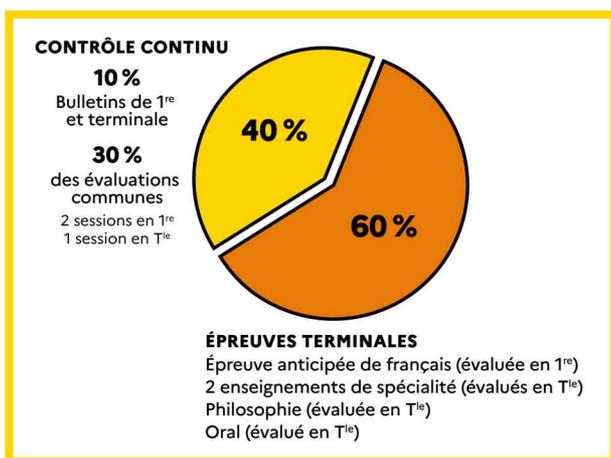
## ● LE CONTRÔLE CONTINU

Le contrôle continu représente 40% de la note finale (bulletins scolaires 10% et les évaluations communes 30%). Les évaluations communes sont des devoirs communs réalisés pendant les heures de cours au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres de 1<sup>re</sup> et au 3<sup>e</sup> trimestre de terminale. Ces épreuves sont organisées par les lycées.

En 1<sup>re</sup>, les évaluations portent sur l'histoire-géographie, les langues vivantes A et B, sur l'enseignement scientifique (voie générale), mathématiques (voie technologique) et sur l'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale en fonction la série de bac.

En terminale, L'EPS est évalué en contrôle continu en cours de formation tout au long de l'année.

À noter: Deux enseignements optionnels (coef. 3) comptent pour la note finale sauf si l'élève a aussi choisi LCA, il bénéficie alors d'un bonus LCA et sa note s'ajoute à la somme des points qu'il a obtenus à l'examen.



## BAC GÉNÉRAL

### LISTE ET COEFFICIENTS DES ÉVALUATIONS

● ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU	COEFFICIENT
Histoire-géographie	Coef. 5 pour chaque épreuve, soit 30 (affecté à la moyenne des notes obtenues)
LVA (langue vivante étrangère)	
LVB (langue vivante étrangère ou régionale)	
Enseignement scientifique	
Éducation physique et sportive	
Enseignement de spécialité suivi en classe de 1 <sup>re</sup>	
La moyenne des moyennes annuelles des enseignements de 1 <sup>re</sup> et de terminale inscrites dans le livret scolaire (coef. 10)	
● ÉPREUVES TERMINALES	COEFFICIENT
<b>ÉPREUVES ANTICIPÉES (EN 1<sup>RE</sup>)</b>	
Français écrit (4 h)	5
Français oral (20/30 min de préparation)	5
<b>ÉPREUVES FINALES (EN TERMINALE)</b>	
Philosophie (4 h)	8
Grand oral (20/30 min de préparation)	10
2 enseignements de spécialité	16 x 2
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

## BAC TECHNOLOGIQUE

### LISTE ET COEFFICIENTS DES ÉVALUATIONS

● ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU	COEFFICIENT
Histoire-géographie	Coef. 5 pour chaque épreuve, soit 30 (affecté à la moyenne des notes obtenues)
LVA (langue vivante étrangère) / ETLVA (épreuve technologique en langue vivante étrangère)	
LVB (langue vivante étrangère ou régionale)	
Mathématiques	
Éducation physique et sportive	
Enseignements de spécialité suivis en classe de 1 <sup>re</sup>	
La moyenne des moyennes annuelles des enseignements de 1 <sup>re</sup> et de terminale inscrites dans le livret scolaire (coef. 10)	
● ÉPREUVES TERMINALES	COEFFICIENT
<b>ÉPREUVES ANTICIPÉES (EN 1<sup>RE</sup>)</b>	
Français écrit (4 h)	5
Français oral (20/30 min de préparation)	5
<b>ÉPREUVES FINALES (EN TERMINALE)</b>	
Philosophie (4 h)	4
Grand oral (20/30 min de préparation)	14
2 enseignements de spécialité	16 x 2
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>